



Titre de l'action :	Regroupement d'entreprises locales ou « small cluster » en éco-rénovation
Titre du projet :	LivingGreen
Durée :	4 à 6 mois
Date de début :	2010
Date de fin :	2012
Territoire :	Soignies
Thématique :	Rénovation durable
Axes de travail :	Accompagnement, animation
Financeurs :	Dans le cadre du projet Interreg IVB : Feder et Wallonie
Contacts :	Marie Loix (Espace Environnement) : mloix@espace-environnement.be

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES LOCALES OU « SMALL CLUSTER » EN ÉCO-RÉNOVATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Dans le cadre du projet LivingGreen, Espace Environnement s'est vu confier la tâche de développer, en Wallonie, une grappe d'entreprises locales en construction/rénovation, conscientes des enjeux du développement durable.

Le but de ce groupement d'entreprises locales est de rassembler des entreprises (artisans, petites entreprises), des architectes et des bureaux d'étude actifs dans le domaine de la restauration et de la rénovation durable. De manière sous-jacente, il s'agit de les fédérer afin qu'elles puissent :

- échanger des informations et de l'expérience dans le domaine de la rénovation durable;
- mettre sur pied une politique de développement local du marché;
- proposer, s'ils le souhaitent, des offres commerciales groupées prenant en compte les différents postes d'une construction ou rénovation d'un bâtiment.

IMPLICATION PARTICULIÈRE D'ESPACE ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET

Espace Environnement a pris en charge l'initialisation de la démarche, l'organisation et l'animation de ces réunions. Il a eu un rôle d'intermédiaire, d'animateur, d'unificateur, de « liant ».

DÉMARCHE

Pour dénicher les « candidats adhérents », nous sommes allés puiser dans plusieurs sources.

La première était tout simplement Internet, mais nous nous sommes vite rendu compte que les petites entreprises locales travaillant dans une optique durable manquaient très souvent de site web.

Ensuite, nous avons contacté et obtenu des listes d'entreprises de l'Institut du Patrimoine Wallon, de la Chambre du Commerce du Hainaut, du Cluster Eco-construction et, enfin, des marchands de matériaux écologiques.

Ces derniers furent pour nous le contact idéal pour dénicher ces petits entrepreneurs. De fil en aiguille, lorsque nous rencontrions une entreprise, nous lui demandions si elle connaissait d'autres personnes qui seraient intéressées, ce qui, petit à petit, nous a permis de constituer le groupe qui allait former la première grappe d'entreprises locales du projet LivingGreen.

Afin d'évaluer les motivations et l'intérêt des entrepreneurs à faire partie d'un groupement local, nous sommes allés les rencontrer individuellement chez eux, voire sur chantier. Lors de ces rencontres, nous leur avons présenté le cadre du projet dans lequel s'inscrivait la création de cette grappe et nous leur avons soumis une série de questions, basées sur celles que nous avons rédigées pour recueillir les témoignages des membres de grappes existantes.



Il nous paraissait important de rencontrer les personnes chez elles afin d'établir un contact humain. Beaucoup d'entrepreneurs étaient intéressés; certains reconnaissaient ne pas disposer d'assez de temps; d'autres de manquer de compétences pour apporter quelque chose au groupe; enfin, il arrivait aussi que seuls l'effet de mode et l'aspect mercantile motivent réellement les personnes, ces dernières furent bien évidemment écartées.

Les différentes réunions ont permis d'aborder plusieurs thématiques concernant le fonctionnement de leur grappe, la visibilité qu'ils souhaitent lui accorder, les valeurs qu'elle est sensée suivre... Nous y sommes revenus à plusieurs reprises pour les approfondir et nous mettre réellement d'accord.

Les membres ont ainsi notamment discuté :

- des valeurs qu'ils souhaitaient pour cette grappe, dont les notions cachées derrière le terme de « durabilité »;
- du rôle que doit avoir la grappe;
- du mode de décision au sein de la grappe;
- du type d'organisation pour la grappe (ASBL, association de fait...);
- de la manière dont ils voyaient les nouvelles adhésions;
- de la fréquence souhaitée des réunions;
- des sujets à discuter lors des réunions;
- de la visibilité de la grappe (nom, logo) et donc des outils de communication pour ce regroupement.

RÉSULTATS

Le regroupement d'entreprises locales a plusieurs avantages pour :

- le propriétaire qui rénove :
 - l'accès à plusieurs entreprises locales qui se connaissent entre elles; ce qui facilite une bonne compréhension sur chantier et accélère le déroulement des travaux;
 - la garantie que les travaux seront très bien effectués (vu qu'il s'agit d'une série d'artisans, chacun spécialisé dans son domaine);
 - l'accès à l'information grâce au réseau;
 - la garantie que les entreprises partagent les mêmes valeurs.
- les entrepreneurs :
 - la mise en réseau avec d'autres entreprises partageant les mêmes valeurs;
 - l'échange d'informations;
 - le dialogue inter-entreprises, gage d'une meilleure circulation d'infos sur chantier;
 - une visibilité accrue (site web, salons, brochures...);
 - la possibilité de mutualiser certaines tâches, par exemple un secrétariat;
 - la possibilité de proposer une offre commerciale groupée reprenant les différents postes d'une construction ou rénovation d'un bâtiment.

Aujourd'hui, 16 entrepreneurs font effectivement partie de ce regroupement d'entreprises locales d'Enghien qui vole de ses propres ailes et s'intitule « Sana Konstruo, grappe éco-construction de la Haute Senne ». Il a été mis en contact avec le Cluster Eco-construction dans un but de regroupement des dynamiques.

PERSPECTIVES

À l'initiative d'Espace Environnement, une nouvelle expérience de regroupement d'entreprises locales a eu lieu sur Lille. L'idée étant, en effet, que de plus en plus de regroupements de ce genre existent.